

Le coût du crédit baisse pour les ménages

- 5,59% en moyenne pour les prêts à l'habitat et moins de 7% pour le crédit conso
- Il faut remonter à 2008 pour voir des taux plus attractifs
- Aujourd'hui, les particuliers et les MRE sont moins porteurs de risque

EMPRUNTER de l'argent auprès de la banque revient moins cher que les derniers mois de 2015. Le taux d'intérêt moyen appliqué au premier trimestre 2016 pour le crédit à la consommation a baissé de 0,21 point par rapport à la période octobre-décembre 2015 et de 0,35 point sur un an. La tarification pour les prêts immobiliers a reculé respectivement de 0,17 point et 0,39 point sur les mêmes périodes.



L'amélioration des conditions de financement est en partie la conséquence de la baisse du coût de refinancement des banques. De plus, les créances en souffrance sont en recul depuis le début de l'année. Ce qui encourage les prêteurs à leur faire davantage confiance Source: BAM

Cette amélioration est en partie la conséquence de la baisse du coût de refinancement des banques. De plus, la clientèle des ménages est aujourd'hui moins porteuse de risque puisque ses créances en souffrance sont en recul depuis le début de l'année. Les prêteurs sont donc plus disposés à leur faire confiance. Ceci explique le comportement des crédits aux ménages. L'encours des crédits à la consommation et à l'habitat ac-

cordés aux particuliers et MRE affiche une progression de l'ordre de 6%, là où le total des crédits tous segments confondus limite sa hausse à 1,3%. Certes, ce n'est pas le rythme des années fastes, mais la demande des ménages reste relativement dynamique dans un contexte où leur moral n'est pas au beau fixe. L'indice de confiance mesuré par le HCP au premier trimestre était au plus bas depuis sa création en 2008. La situation financière reste difficile et pratiquement 2 familles sur 3 considèrent le moment inopportun pour l'achat de biens durables.

Par ailleurs, les difficultés financières d'un certain nombre de groupes immobiliers qui ont conduit à une correction des tarifs sur certains projets pour faire rentrer du cash rapidement ouvrent des opportunités aux ménages. A cela s'ajoute la détente du coût de l'argent. Il a été de 5,59% en moyenne au premier trimestre. Il faut remonter aux années antérieures à 2009 pour voir des taux d'intérêts plus attractifs. Pour ceux qui sont déjà propriétaires, une renégociation du prêt immobilier pourrait s'avérer bénéfique à condition que le différentiel

Malgré une tarification en hausse, le crédit à l'équipement se redresse

HISTORIQUEMENT bas au dernier trimestre 2015 (4,76%), le taux d'intérêt des crédits d'investissement s'est accru de 0,78 point sur les trois premiers mois de 2016 pour s'établir à 5,54%. Cela reste relativement attractif par rapport à la tarification moyenne sur les quatre dernières années, sauf en 2015. Malgré le rebond du taux d'intérêt, l'encours des prêts à l'équipement aux entreprises non financières s'est amélioré de 1,5% à fin mars (sur un an) et 4,1% depuis le début de l'année.

Toutefois, les ménages ont montré un intérêt particulier à s'équiper en voiture. Avant même le salon auto (12 au 22 mai), les immatriculations de véhicules neufs avaient accéléré de 20% à fin avril. Les importations de produits finis de consommation se sont améliorées de 16% au premier trimestre.

entre le taux du crédit actuel et le nouveau que proposera la banque soit d'au moins 1 point. En dessous, c'est moins intéressant, disent les professionnels.□

F.Fa

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com